

PIERRE-ANDRÉ
TAGUIEFF

L'imposture
décoloniale

Science imaginaire
et pseudo-antiracisme

L'imposture décoloniale

Du même auteur

- Hitler, les Protocoles des Sages de Sion et Mein Kampf. Antisémitisme apocalyptique et conspirationnisme*, PUF, 2020.
- L'Eugénisme*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2020.
- La Pandémie par-delà les peurs. Réinventer l'État-nation ?*, livre numérique, Éditions de l'Observatoire, coll. « Et après ? », 2020.
- Criminaliser les Juifs : le mythe du meurtre rituel et ses avatars (antijudaïsme, antisémitisme, antisionisme)*, Hermann, 2020.
- L'Émancipation promise*, Éditions du Cerf, 2019.
- Race : un mot de trop ? Science, politique et morale*, CNRS Éditions, 2018.
- Judéophobie. La dernière vague (2000-2018)*, Fayard, 2018.
- Macron : miracle ou mirage ?*, Éditions de l'Observatoire, 2017.
- L'Islamisme et nous. Penser l'ennemi imprévu*, CNRS Éditions, 2017.
- Céline, la race, le Juif. Légende littéraire et vérité historique*, avec Annick Duraffour, Fayard, 2017.
- Des putes et des hommes. Vers un ordre moral androphobe*, Ring, 2016.
- Pensée conspirationniste et « théories du complot ». Une introduction critique*, Toulouse, Uppr Éditions, 2016.
- L'Antisémitisme*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2015.
- Une France antijuive ? Regards sur la nouvelle configuration judéophobe. Antisionisme, propalestinisme, islamisme*, CNRS Éditions, 2015.
- La Revanche du nationalisme. Néopopulistes et xénophobes à l'assaut de l'Europe*, PUF, 2015.
- Du diable en politique. Réflexions sur l'antilepénisme ordinaire*, CNRS Éditions, 2014.
- Dictionnaire historique et critique du racisme* (dir.), PUF, 2013.

(suite en fin d'ouvrage)

Pierre-André Taguieff

L'imposture décoloniale

Science imaginaire
et pseudo-antiracisme

ISBN : 979-10-329-1415-1
Dépôt légal : 2020, octobre
© Éditions de l'Observatoire/Humensis 2020
170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Pour Laurent Bouvet.

« Une nation meurt parce que ses élites fondent. »

Albert Camus,
D'un intellectuel résistant, 1943

« Quand l'eau remue, la vase remonte. »

Jean-Paul Sartre,
Le Diable et le Bon Dieu, 1951

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Introduction | 15 |
| 1. Postcolonialisme, décolonialisme et pseudo-antiracisme | 41 |
| Naissance du pseudo-antiracisme..... | 45 |
| Racisme anti-Blancs : le dogme inexistentieliste | 54 |
| Déconstruire, décoloniser, désoccidentaliser : leur « Que faire ? » | 59 |
| Origines, tendances et visées du postcolonialisme | 66 |
| Le paradoxe constitutif : racialiser au nom de l'antiracisme | 79 |
| La pensée de Frantz Fanon : boîte à outils ou catéchisme ? | 107 |
| De l'élimination des images de soi dépréciatives à la glorification de la « conscience raciale » | 113 |
| Les études postcoloniales sous le feu des critiques | 117 |
| Racisme leucophobe et complotisme anti-occidental..... | 123 |

| | |
|--|------------|
| 2. France : postcolonial business et endoctrinement décolonial | 135 |
| Acquérir une respectabilité académique | 139 |
| Postcolonialisme, indigénisme, décolonialisme : interférences et connivences | 153 |
| Décryptage illusoire du présent et chasse à la « blanchité » cachée | 182 |
| Le pseudo-antiracisme en ses œuvres | 190 |
| Féminisme islamique et décolonialisme | 200 |
| Pourquoi ne pas institutionnaliser les études postcoloniales | 206 |
| Du côté des intellectuels français : conformisme et sectarisme | 217 |
| Banalisation de la doxa postcoloniale et conquête des institutions | 229 |
| Combattre les obscurantismes en connaissance de cause | 248 |
| 3. À travers le « nouvel antiracisme » mondialisé : le racisme anti-Blancs banalisé | 263 |
| Naissance de l'antiracisme anti-Blancs | 265 |
| Une révolution anti-blanche : l'horizon du marxisme racialisé | 273 |
| Pathologie du « devoir de mémoire » : censure et « mémoricide » | 279 |
| La culpabilité blanche excuse tout | 291 |
| De l'antiracisme festif à l'antiracisme émeutier | 303 |
| Colère victimaire et fureur destructrice | 314 |

| | |
|--|-----|
| <i>Sommaire</i> | 13 |
| Face à l'ethnicisation des problèmes sociaux et à la menace séparatiste | 319 |
| Un tournant républicain ? | 327 |
| Conclusion | 337 |
| Remerciements | 347 |

Introduction

Nombreux sont aujourd'hui ceux qui, au nom de la lutte contre le racisme – programme d'inspiration universaliste, se réclamant de la vérité et de la justice –, dénoncent la « haine en ligne » et partent à la chasse aux « discours de haine¹ » ou aux « contenus haineux » sur les réseaux sociaux². C'est là l'activité principale des militants de l'antiracisme « *mainstream* » contemporain, qui s'inscrit dans le champ du « néo-antiracisme³ », tel qu'il s'est constitué dans la période post-nazie. Ils se réclament tous de telle ou telle vision de l'universalisme, à dominante morale. Ils ont des raisons de s'engager dans ce combat – de bonnes, de douteuses ou de mauvaises raisons. Ils présupposent

1. Anne Weber, *Manuel sur le discours de haine*, Leyde/Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2009 (« Council of Europe Manuals ») ; Catherine Blaya, *Cyberhaine. Les jeunes et la violence sur Internet*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2019.

2. Voir par exemple Monika Kopytowka (dir.), *Contemporary Discourses of Hate and Radicalism across Space and Genres*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 2017.

3. Pour une vue d'ensemble sur les évolutions de l'antiracisme, voir Pierre-André Taguieff, « Antiracisme », dans *id.* (dir.), *Dictionnaire historique et critique du racisme*, Paris, PUF, 2013, p. 65-88 (importante bibliographie) ; *id.*, « Race » : *un mot de trop ? Science, politique et morale*, Paris, CNRS Éditions, 2018.

tous que la commune humanité des individus prime les identités communautaires – définies par la race, l'ethnicité ou la culture –, et que l'antiracisme doit récuser inconditionnellement les visions identitaires ou différentialistes, qui s'accompagnent souvent d'animosité haineuse à l'égard des « autres » – bestialisés, criminalisés ou diabolisés.

Ces néo-antiracistes universalistes, s'ils sont particulièrement vigilants face à la propagande antijuive ou à la xénophobie anti-immigrés, se montrent cependant pour la plupart aveugles devant le fait que la haine la plus répandue est désormais la haine de l'Occident – supposé colonialiste, raciste, impérialiste –, et plus particulièrement celle d'un type humain érigé en symbole de l'Occident maudit : « l'homme blanc », c'est-à-dire, effet de la propagande néoféministe, le « mâle blanc », « hétéronormé », « violent » et « raciste », incarnation par excellence de la « domination blanche ». Il y a là une seconde forme de néo-antiracisme, illustrée par les discours et les mobilisations de groupes qui se réclament d'un « antiracisme politique ». Or, cet antiracisme recourt à des catégories raciales pour se définir dans ses fondements comme dans ses objectifs. D'où le paradoxe d'un antiracisme racaliste, voire raciste, dès lors qu'il puise, non sans violence verbale, dans la thématique du racisme anti-Blancs. C'est pourquoi il serait plus adéquat de le caractériser comme un pseudo-antiracisme, et plus précisément, pour marquer la *contradictio in adjecto*, comme un antiracisme anti-Blancs.

L'emploi du qualificatif « blanc » permet de péjorer des phénomènes sociaux ou politiques extrêmement divers, dont témoignent les expressions sloganisées suivantes : « féminisme blanc », « antiracisme blanc », « gauche blanche », « République blanche », « hégémonie

blanche », « pouvoir blanc », etc. La dénonciation litannique du « privilège blanc¹ » est venue, ces dernières années, donner une formulation d'apparence savante à la haine des « Blancs », cette haine les visant non pas pour ce qu'ils font mais pour ce qu'ils sont censés être en raison de leur couleur de peau. C'est la définition même du racisme classique, ici retournée contre les « Blancs ». La « blancheur », marque raciale intrinsèquement négative, est ontologisée pour se transformer en « blanchité ». Elle est ainsi érigée en visage du Mal. La « noirceur » de la peau est corrélativement traitée comme un indice somatique de la victime innocente. L'imaginaire victimaire étant désormais hégémonique, la « noirceur » est perçue comme le visage du Bien. Le prétendu « racisme systémique », c'est-à-dire le racisme à sens unique, qui va toujours du « Blanc » au « Noir », devient dès lors l'attribut principal de la « société blanche ». La racialisation des rapports sociaux s'opère sous nos yeux, et ce, au nom de l'antiracisme. Mais il faut aussi tenir compte d'un autre foyer de corruption idéologique de la lutte antiraciste : sa réduction à la « lutte contre l'islamophobie » par les milieux militants néo-gauchistes et islamistes, alliés dans leur grand combat contre le capitalisme mondialisé, l'impérialisme et le « sionisme » – fantasmé comme « sionisme mondial », représentation complotiste très répandue.

La cible diabolisée et criminalisée est ainsi construite sur une double base idéologique et rhétorique : d'abord, l'antiracisme classique postulant que le racisme est une

1. Voir l'excellente mise au point de Jean-Luc Bonniol, « Le "privilège blanc" est une arme problématique pour le combat antiraciste », 4 juillet 2020, <https://www.nouvelobs.com/idees/20200704.OBS30892/le-privilège-blanc-est-une-arme-problématique-pour-le-combat-antiraciste-par-jean-luc-bonniol.html>

invention occidentale et désignant les Blancs ou les individus d'origine européenne, et eux seuls, comme racistes ; ensuite, le néoféminisme misandre qui catégorise les mâles « hétéronormés », surtout s'ils sont « blancs », comme intrinsèquement violents et exploiteurs, donc comme un danger pour le genre humain. La misandrie tend ainsi à remplacer la misogynie. « Tous coupables, toutes victimes », tel est le slogan androphobe qui pourrait résumer cette nouvelle idéologie dominant¹. Le soupçon est généralisé et la misandrie racialisée : tout mâle est perçu comme un violeur potentiel, tout mâle blanc hétérosexuel comme un tueur potentiel de non-Blancs. Dans cette mythologie manichéenne en voie de formation, le « mâle blanc » est intrinsèquement « raciste » et dangereux. Il est le coupable désigné de toutes les discriminations et de toutes les violences, tandis que les « personnes de couleur » – à commencer par les « Noirs » ou les « Afro-Américains » – ne peuvent qu'être ses victimes. Le postulat de l'innocence de la victime ne fonctionne qu'en faveur des non-Blancs.

C'est ainsi que les « violences policières », dénoncées régulièrement au cours de manifestations qui, organisées par des mouvances gauchistes et des associations ethno-raciales, dégènèrent souvent en émeutes, sont imputées mécaniquement à des policiers racistes blancs au service d'un « racisme d'État » qui ne serait que l'expression politique d'un racisme sociétal qualifié de « systémique ». Qu'il y ait des policiers racistes, nul ne le nie : il y a des racistes dans tous les secteurs de la

1. Si la misandrie est, *stricto sensu*, la haine des mâles humains, l'androphobie est le mélange de peur et de répulsion qui les prend pour objets. Voir Pierre-André Taguieff, *Des putes et des hommes. Vers un ordre moral androphobe*, Paris, Éditions Ring, 2016.

société. Et nul ne nie le fait qu'il y ait des bavures policières. Mais postuler que « la police est raciste » relève de la généralisation abusive. Il y a bien sûr aussi des crimes racistes, qu'on est en droit de qualifier comme tels après enquête et qu'il faut condamner fermement. C'est le cas du meurtre de l'Africain-Américain George Floyd par un policier blanc raciste, Derek Chauvin, le 25 mai 2020 à Minneapolis¹. Mais il y a aussi des morts accidentelles de « personnes de couleur », qui sont présentées abusivement comme des meurtres prémédités imputés aux forces de police puis dénoncés comme des « crimes racistes » par des groupes militants extrémistes, relayés et légitimés par de « belles âmes » issues du show-biz, avides de « bonnes causes » pouvant servir leurs carrières respectives². Que les « crimes racistes » dénoncés soient réels ou fictifs, ils sont interprétés abusivement par des minorités actives comme des preuves de l'existence d'un racisme anti-Noirs – souvent dit « postcolonial » – censé imprégner la société civile tout entière ainsi que les institutions. L'indignation qu'ils suscitent donne lieu à des manifestations qui, pour les entrepreneurs de chaos, sont une occasion rêvée de donner libre cours à leurs pulsions destructives, et, pour les politiciens cyniques, constituent un flux d'émotions collectives à exploiter électoralement. Aux États-Unis,

1. Jelani Cobb, « The Death of George Floyd, in Context », 28 mai 2020, <https://www.newyorker.com/news/daily-comment/the-death-of-george-floyd-in-context>.

2. Pour la France, c'est le cas d'Omar Sy, d'Adèle Haenel, de Marina Foïs, d'Aïssa Maïga, etc. Voir la pétition lancée par Omar Sy, « Réveillons-nous », 4 juin 2020, <https://www.nouvelobs.com/manifestations-pour-george-floyd/20200604.OBS29699/exclusif-l-appel-d-omar-sy-reveillons-nous-ayons-le-courage-de-denoncer-les-violences-policieres-en-france.html>

c'est ainsi que la guerre civile raciale est régulièrement relancée¹. La dénonciation hyperbolique du racisme chasse toute autre préoccupation : « *Racism is the real pandemic!!!* », lisait-on sur des pancartes tenues par des militants du mouvement « Black Lives Matter » (BLM : « Les vies des Noirs comptent ») qui manifestaient début juin 2020 après le meurtre de George Floyd.

Il est à noter que ces « victimes du racisme » sont souvent des délinquants, ce qui explique qu'ils aient eu affaire avec les forces de police². Ces délinquants n'en sont pas moins érigés en martyrs et font l'objet d'un culte. Leurs images fonctionnent comme des icônes politico-médiatiques, leurs noms symbolisent les minorités supposées discriminées et opprimées. La magie de la transfiguration militante fait oublier la triste réalité : George Floyd a été plusieurs fois condamné pour trafic de drogue ou vol à main armée, et Adama Traoré, lui-même

1. Laure Mandeville, « L'Amérique hantée par une blessure raciale », 3 juin 2020, <https://www.lefigaro.fr/international/l-amerique-hantee-par-une-tenace-blessure-raciale-20200603>.

2. Selon le Bureau du recensement des États-Unis, 7 407 « Noirs » ont été tués en 2018, contre 6 088 « Blancs », alors que les « Noirs » représentent 13,4 % de la population américaine et les « Blancs » 76,5 %. Les données portant sur les homicides perpétrés en 2018, fournies par le FBI, le principal service fédéral de police judiciaire américain, sont les suivantes : 88,9 % des « Noirs ou Africains-Américains » ont été tués par des « Noirs ou Africains-Américains » (2 600 homicides sur 2 925) ; 15,5 % des « Blancs » ont été tués par des « Noirs ou Africains-Américains » (514 homicides sur 3 315) ; 8 % des « Noirs ou Africains-Américains » ont été tués par des « Blancs » (234 homicides sur 2 925) ; 80,75 % des « Blancs » ont été tués par des « Blancs » (2 677 homicides sur 3 315). Voir <https://ucr.fbi.gov/crime-in-the-u.s/2018/crime-in-the-u.s.-2018/tables/expanded-homicide-data-table-1.xls> ; AFP, 2 juin 2020 ; <https://factuel.afp.com/80-des-blancs-sont-tues-par-des-noirs-aux-etats-unis-selon-zemmour-cest-cinq-fois-moins>.